

Membres du CLD présents : Joseph BONNEFOY, Xavier BONNET-AYMARD, Jacky BORLET, Armelle CAMPLAN, Alain MACHET, Joseph MOUGEL, Robert TALBOT, Muriel THEATE.

Ainsi que Anthony FAVRE (maire de Bellentre), Roger POUSSIN (vice président de la communauté de commune du Canton d'Aime) Corinne MAIRONI (présidente de la communauté de commune du Canton d'Aime), Nicolas RACT (animateur économique du canton d'Aime), Janjack STATKUS (La Savoie), Marion BRODEAU (CBE).

Membres excusés : Philippe Bargeot, Bernard Chapuis, Marie-Hélène Coste, Grégory Klersch, Michel Mahieu, Guy Mattis, Christian Vibert, Pierre Vincent ainsi que Dominique Jannot (CBE).

Thème de la séance :
la diversification économique hors tourisme

Alain Machet, Président du Conseil local de développement du Pays Tarentaise-Vanoise accueille les participants et présente Marion Brodeau, la nouvelle animatrice du CLD en remplacement de Dominique Jannot.

Alain Machet informe les participants que le CLD a reçu un appel à projet innovant de la Région Rhône-Alpes dans le domaine du tourisme. Il déplore ensuite l'absence des acteurs institutionnels invités (Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre du commerce et de l'industrie, Chambre d'agriculture) ainsi que des industriels également invités. Il propose à chacun de faire part de sa réflexion sur les potentialités de diversification économique du territoire. Il rappelle que la Tarentaise dispose d'activités industrielles, hydroélectriques et agricoles qui sont indépendantes du tourisme. Il cite l'exemple de diversification de la production industrielle grâce à la production de silicium à Château Feuillet.

Les différents thèmes abordés au cours de la séance sont les suivants :

L'agriculture

Xavier Bonnet-Eymard propose une réflexion sur le potentiel de l'agriculture qui semble s'étioler. L'élevage caprin et ovin est en constante diminution. La production animale mérite d'être diversifiée. Il faut soutenir le travail des abattoirs de Bourg-Saint-Maurice et la consommation de viande locale. Par ailleurs, le développement de l'activité touristique semble générer des mentalités plutôt hostiles à l'agriculture.

Muriel Bouvier Theate pense que la diversification est difficile, on constate une véritable pénurie de maraichers sur le territoire. Les terrains rapportent d'avantages en production fourragère.

Corinne Maironi répond qu'à Aime il y a un projet de terrains destinés au jardinage et qu'il faut viser les terrains en déprise. Les terrains en friches peuvent être reconvertis en pâture et les

pâtures actuelles en maraîchage. La Safer contribue à l'entente entre les agriculteurs. A Aime il y a un nombre important de jeunes agriculteurs.

Roger Poussin répond que la formation agricole la plus proche est loin du territoire (à la Motte-Servolex) et qu'il faudrait remettre sur le territoire les vignes et vergers d'antan.

Alain Machet signale qu'il n'y a jamais eu autant de vaches en Tarentaise et que c'est la plus-value générée par l'AOC Beaufort qui permet de faire vivre les éleveurs.

Robert Talbot confirme que même si le nombre d'exploitants agricoles diminue, le cheptel lui augmente. Par contre en ce qui concerne les vergers, il y en avait beaucoup autrefois ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Il souligne la rareté des productions agricoles locales hors production fromagère et carnée. Pour lui, il y a un véritable créneau à prendre sur la culture des petits fruits (groseilles, framboises etc.)

L'action des croqueurs de pommes et la création récente d'une association de viticulteurs sont évoqués.

Joseph Mougel met le doigt sur le fait que beaucoup d'agriculteurs sont proches de la retraite, et que les parcelles ne sont pas toujours accessibles.

La forêt et la filière bois

Robert Talbot rappelle que le prix du bois fluctue et que depuis 30 ans le cours baisse. Le territoire a certes un potentiel fort au niveau de sa surface boisée mais que les forêts doivent être entretenues et gérées. La surface des forêts progresse mais elles sont sous exploitées. La culture d'essence neuve s'avère peu rentable d'autant plus que les scieurs ont du mal à se fédérer. Le bois-énergie (granules) ne peut être vu comme la solution miracle. Les forêts du territoire ne suffiraient pas à fournir le bois nécessaire pour chauffer les grandes stations de ski. Ce système, s'il convient très bien ponctuellement aux petites unités, ne peut être envisagé à grande échelle. La problématique s'avère similaire à celle des agro-carburants.

Anthony Favre pour sa part affirme que sur la commune de Bellentre les forêts ne sont pas toujours bien entretenues. Il met en cause une entreprise ayant effectué une coupe de bois sur sa commune : certains troncs ayant été coupés à deux mètres du sol...

Le champ social et le soutien à l'éducation spécialisée

Idée proposée par Xavier Bonnet-Eymard : le champ social et notamment le soutien à l'éducation spécialisée mérite aussi une certaine attention. Le tourisme haut de gamme ne doit pas faire oublier la demande en matière de gestion du handicap.

Alain Machet répond qu'il faudrait faire le point avec les acteurs spécialisés. Le diagnostic territorial disponible sur le site internet de l'APTV donne des informations sur ce sujet.

Autres pistes

- Le développement des énergies alternatives comme l'énergie photovoltaïque, source de création d'emplois ; la méthanisation quand à elle peut absorber la production d'excédents de fumier, associés à des déchets verts ou encore au lactosérum des coopératives. La création possible d'une zone de compostage est aussi envisagée.
- La reconversion du 7ème BCA (départ prévu avant 2012) en pépinière d'entreprises. Ce sont quinze hectares disponibles agrémentés d'infrastructures (gymnase et stade). Cette zone pourrait peut-être bénéficier du statut de zone franche car l'installation en Tarentaise coûte chère. Quoi qu'il en soit pour l'ASADAC (l'agence technique départementale au service des collectivités de Savoie) l'impact fiscal du départ du 7ème BCA ne serait pas très important.

- Le développement d'une autre économie liée à l'eau : le ressourcement destiné aussi bien à la population locale qu'aux vacanciers. Cette réflexion vient du constat que dans le passé la population locale profitait des bienfaits des diverses sources d'eau.

Alain Machet rappelle que l'usine MSA de Pomblière avait il y a une quinzaine d'années un savoir faire en matière de tri des métaux. Il s'interroge sur sa capacité à travailler au recyclage de déchets électroniques ou de piles. L'usine de château feuillet pourrait peut être s'intéresser un jour au recyclage des panneaux photovoltaïques en silicium....

Alain Machet remercie les participants et donne rendez-vous le 25 mai pour la prochaine séance plénière du CLD.

La séance se termine autour d'un pot convivial.

